

Deuxième workshop
**« Valorisation du patrimoine dans
les espaces périphériques: le
Bocage Bourbonnais »**
Restitution des ateliers
vendredi 22 mars 2024

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Palacký University
Olomouc

UNIVERSITÄT
DUISBURG
ESSEN



UCA UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

SDSU San Diego State
University

SOMMAIRE

1ère Partie : Rappel des objectifs et activités du projet

- 1) Contextualisation
- 2) Présentation synthétique et cartographique de l'inventaire du patrimoine bâti

2ème Partie : Les dynamiques associatives

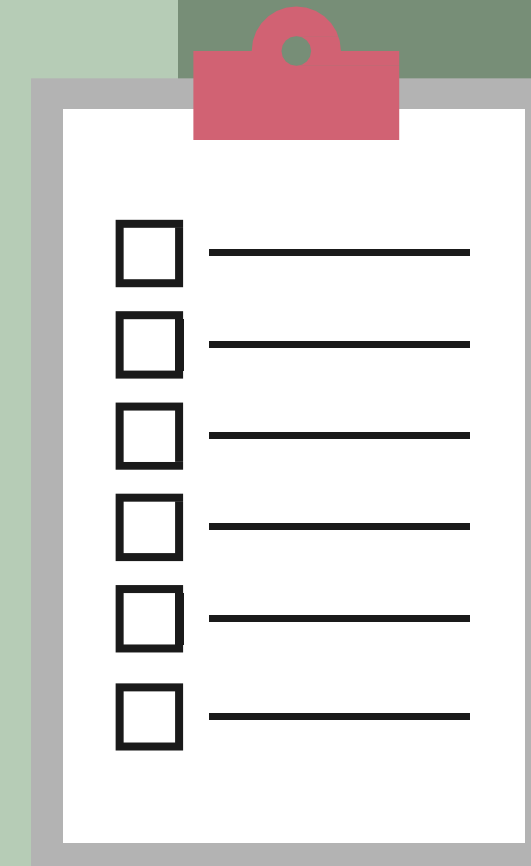
- 1) Méthodologie et inventaire des associations
- 2) Tendances révélées par les entretiens

3ème Partie : Des ateliers participatifs pour mobiliser les jeunes acteurs du territoire

- 1) Méthodologie de la réalisation de l'atelier
- 2) Analyse des résultats obtenus lors de l'atelier participatif

4ème partie : Piste d'action: le label Ville et Pays d'Art et d'Histoire

- 1) Présentation du label VPAH
- 2) Procédures à suivre et étapes
- 3) Les engagements de la convention d'un PAH
- 4) Les atouts du label Ville et Pays d'art et d'histoire
- 5) Idée de thématique pour votre VPAH



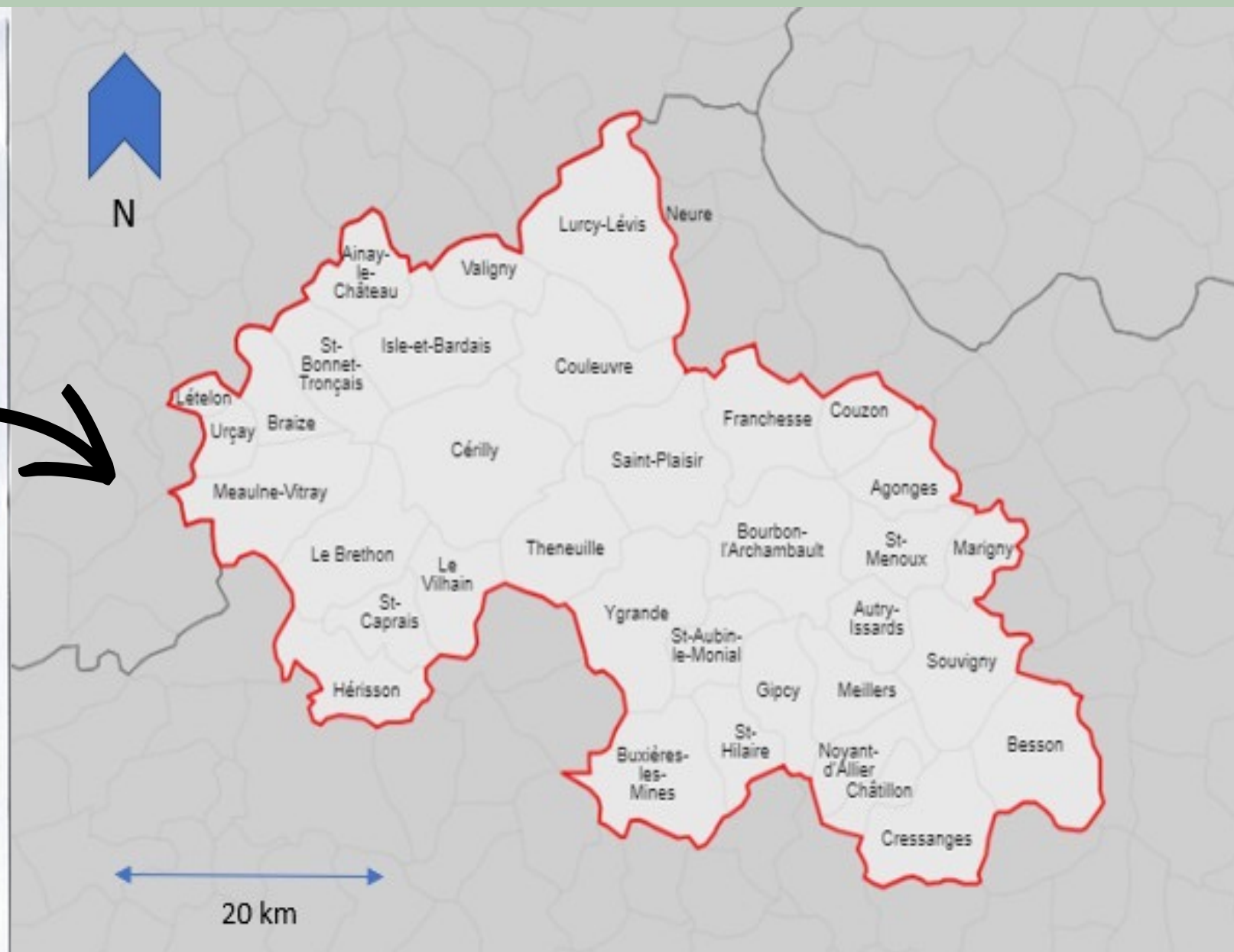
1ère Partie: Contextualisation



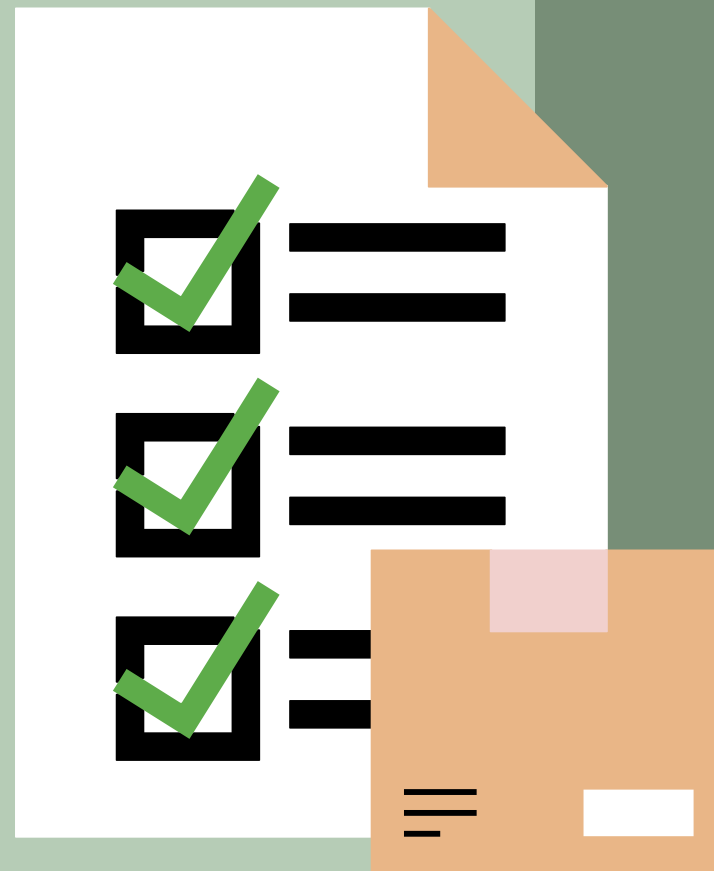
Le territoire

35 communes - 1 183 km² - 22 000 habitants en 2020

3 intercommunalités : Communauté de Communes du Pays de Tronçais / Communauté du Bocage Bourbonnais / Communauté d'Agglomération de Moulins Communauté



Cartographie de l'inventaire du patrimoine bâti



Méthodologie de l'inventaire du patrimoine bâti

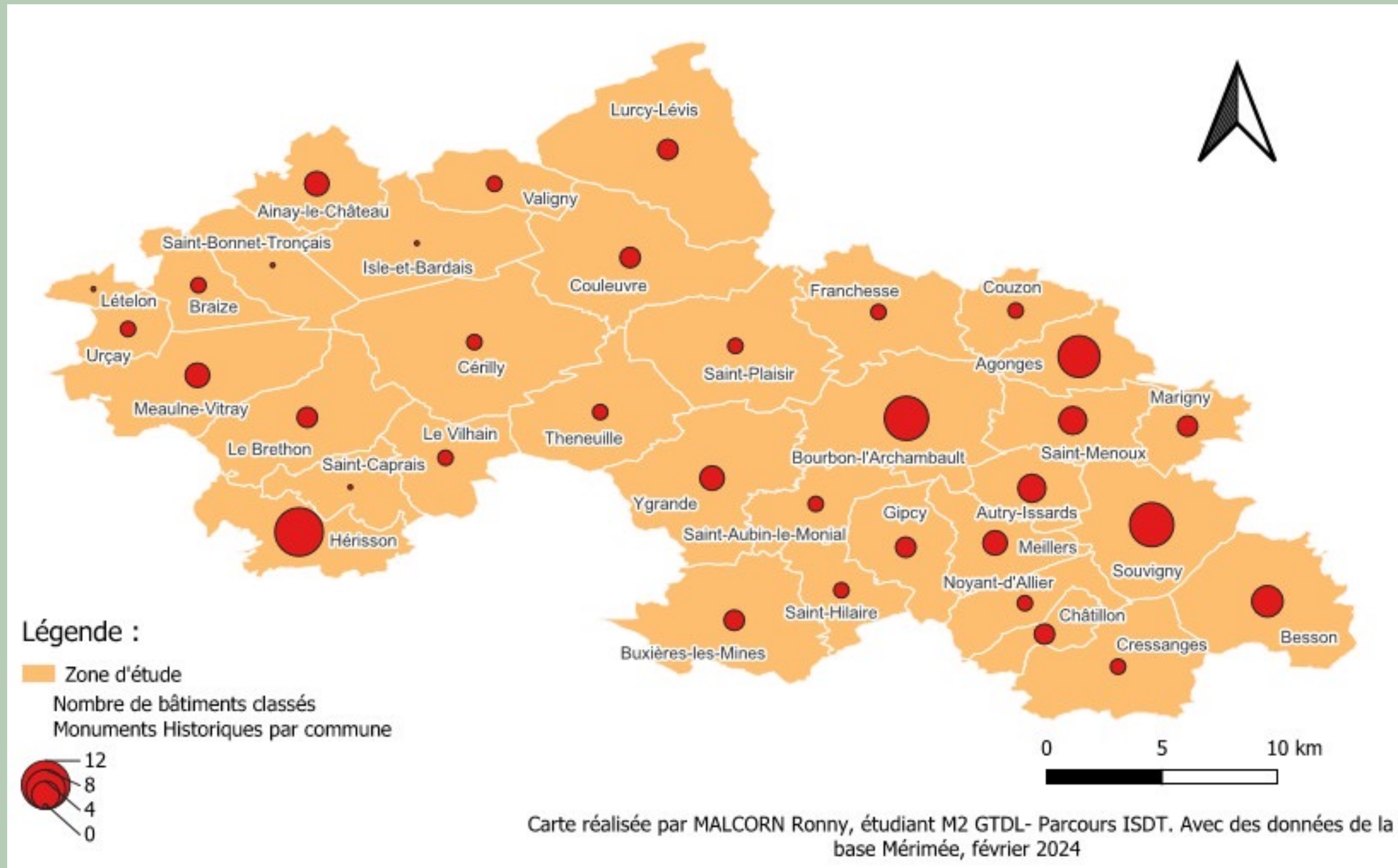
L'inventaire porte sur **le patrimoine bâti** du territoire. Il a été réalisé à partir des données patrimoniales recensées sur la base nationale *Mérimée*.

Nous avons ensuite classé ce patrimoine bâti par commune selon la typologie suivante:

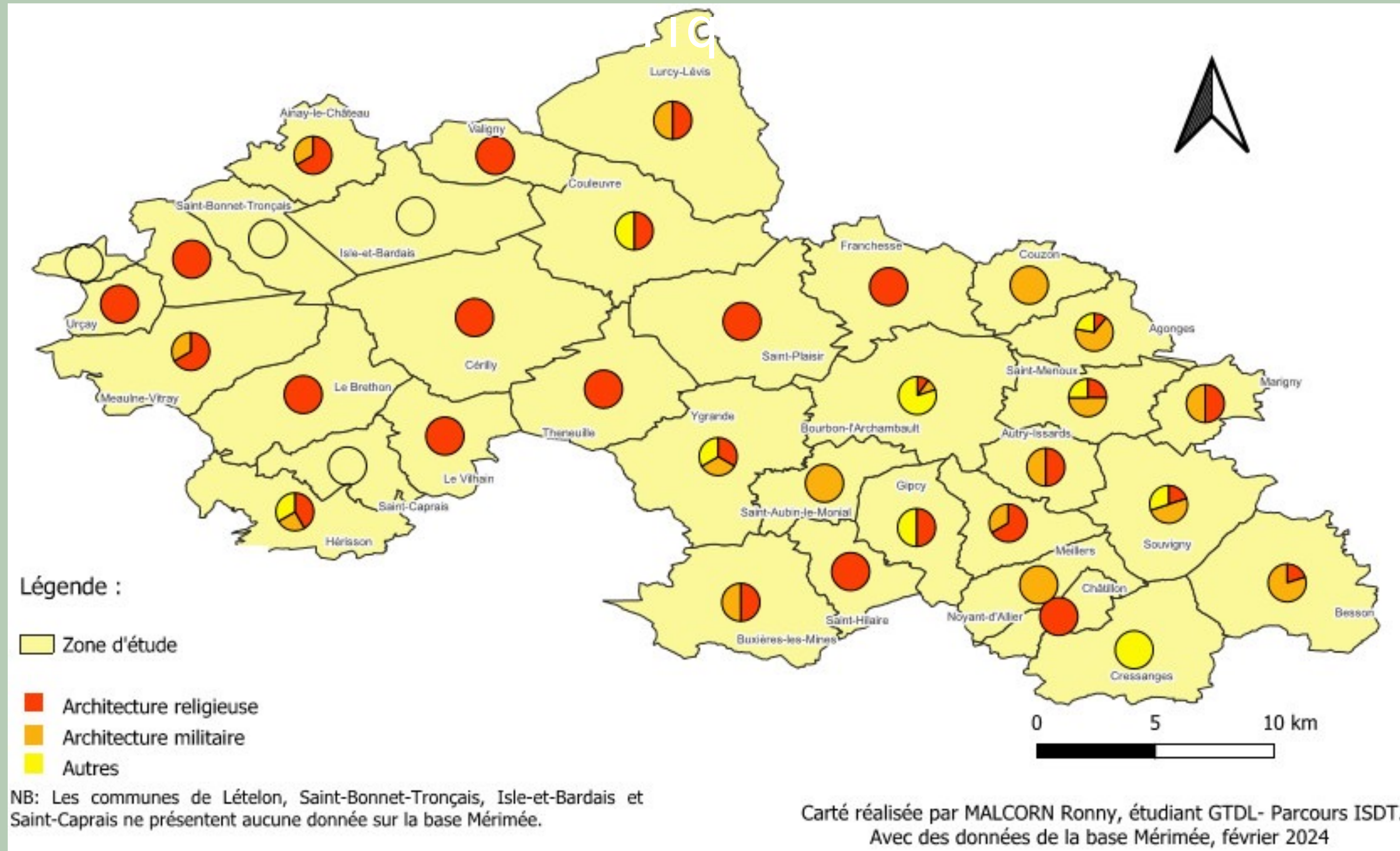
- Architecture religieuse
- Architecture domestique
- Architecture agricole
- Architecture militaire



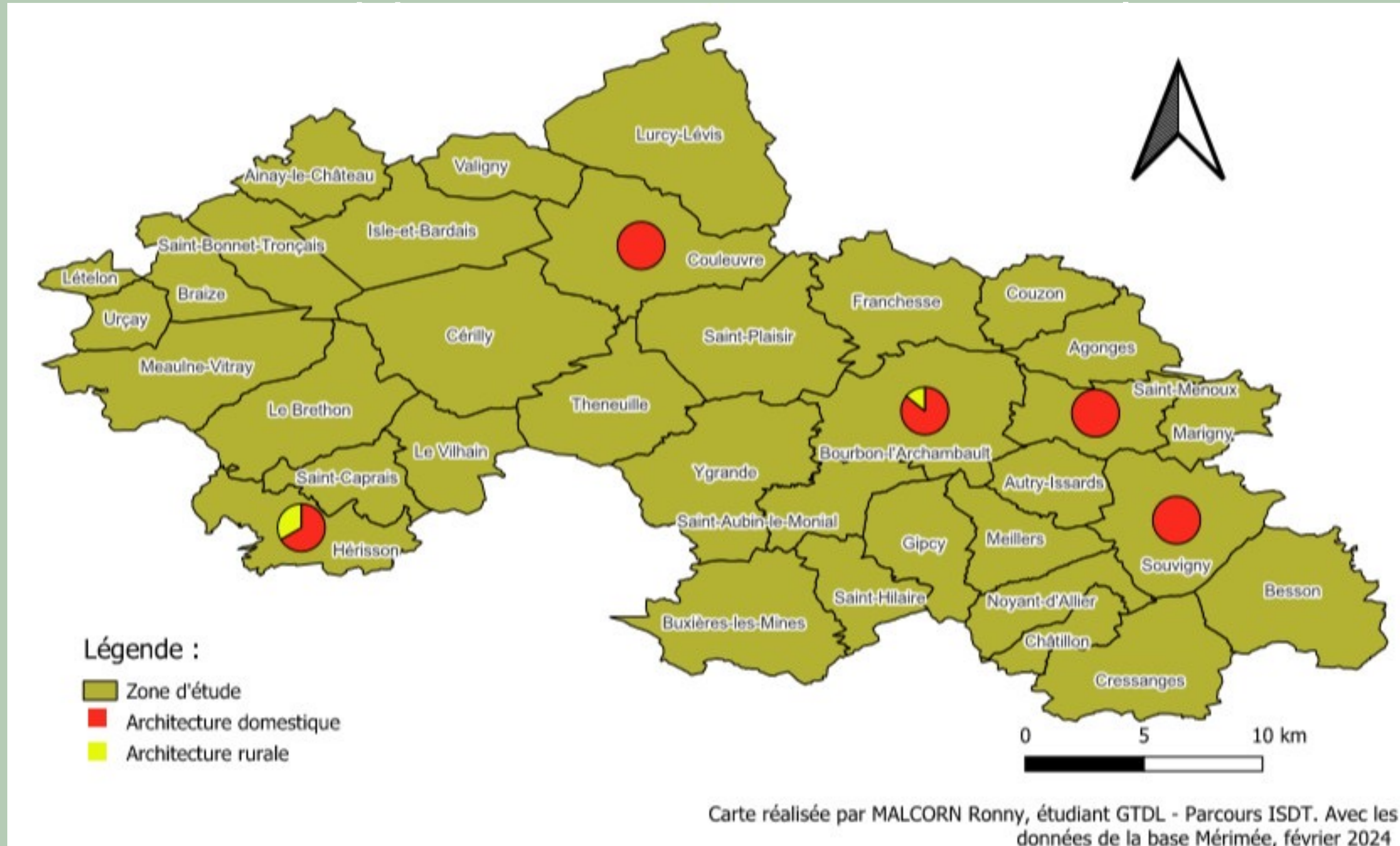
Le patrimoine bâti classé Monument Historique



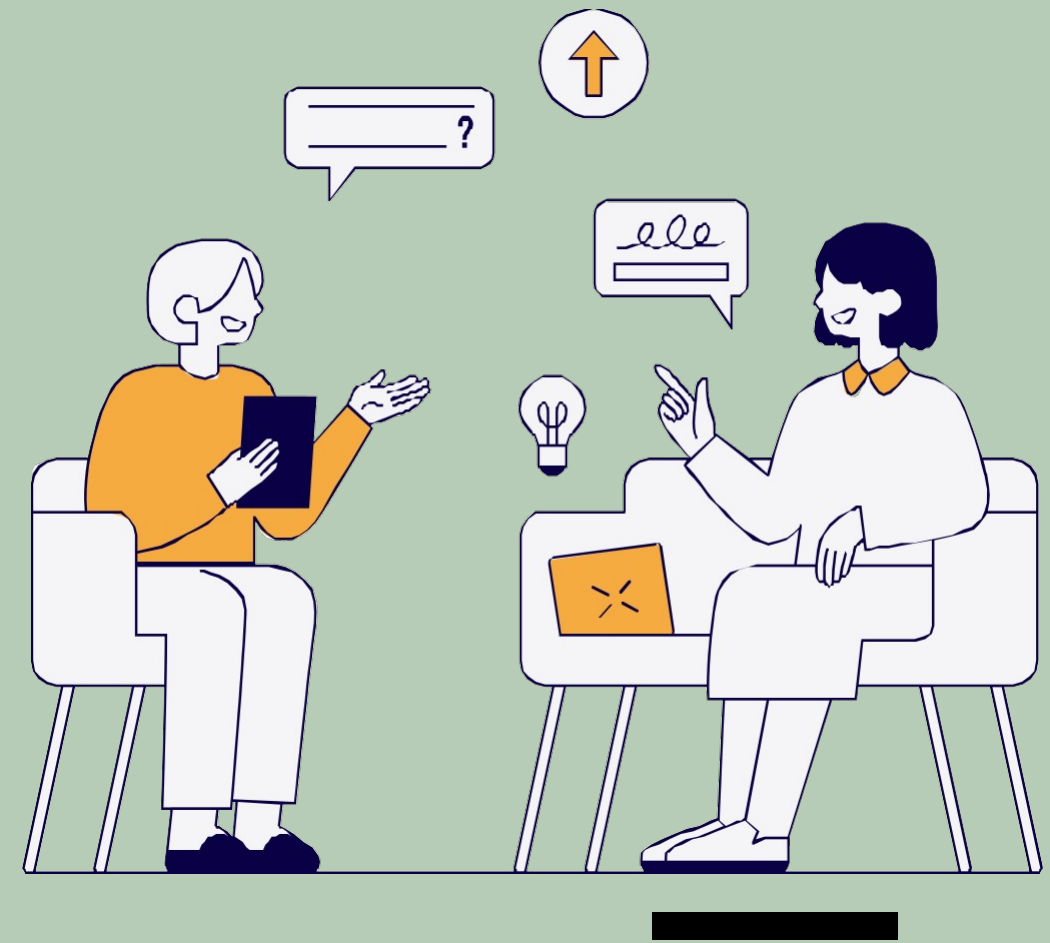
Part du patrimoine religieux et militaire dans l'ensemble du patrimoine bâti classé



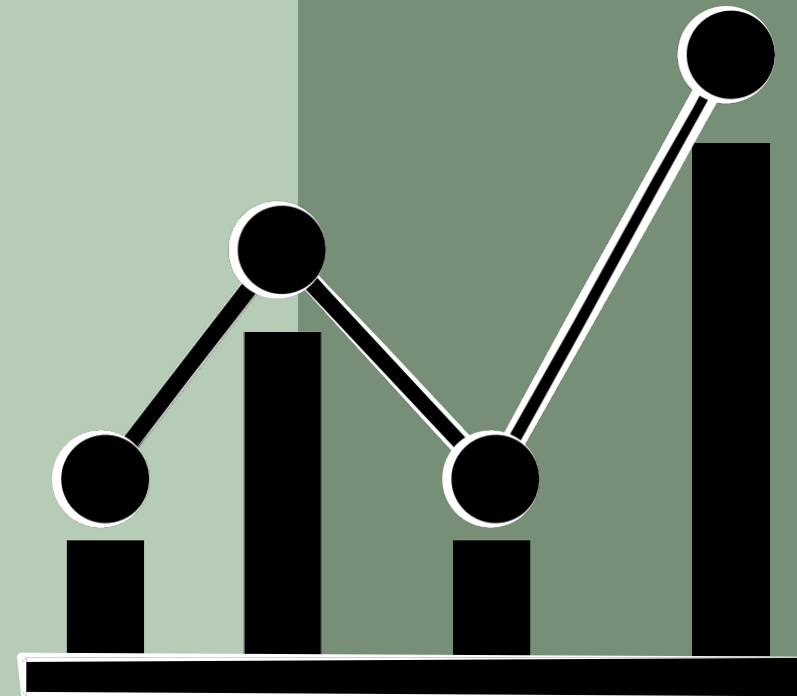
Patrimoine bâti classé Monument Historique : architecture domestique et



2ème Partie : Les dynamiques associatives



1) Méthodologie et inventaire des associations



Méthodologie de l'inventaire des associations



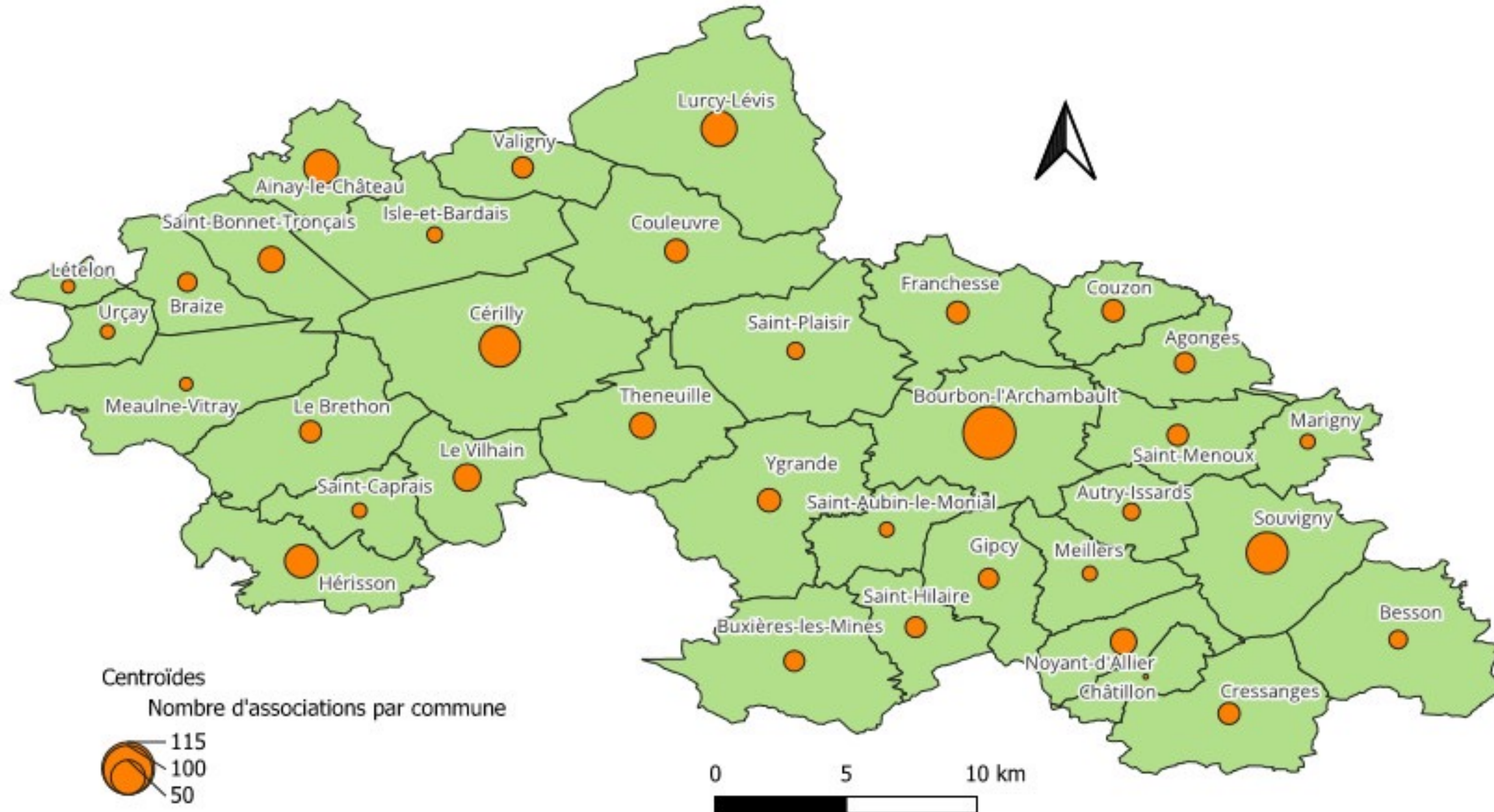
L'inventaire des associations a été réalisé à partir des données recensées sur la base nationale *Data-Asso*

Intérêt de cet inventaire :

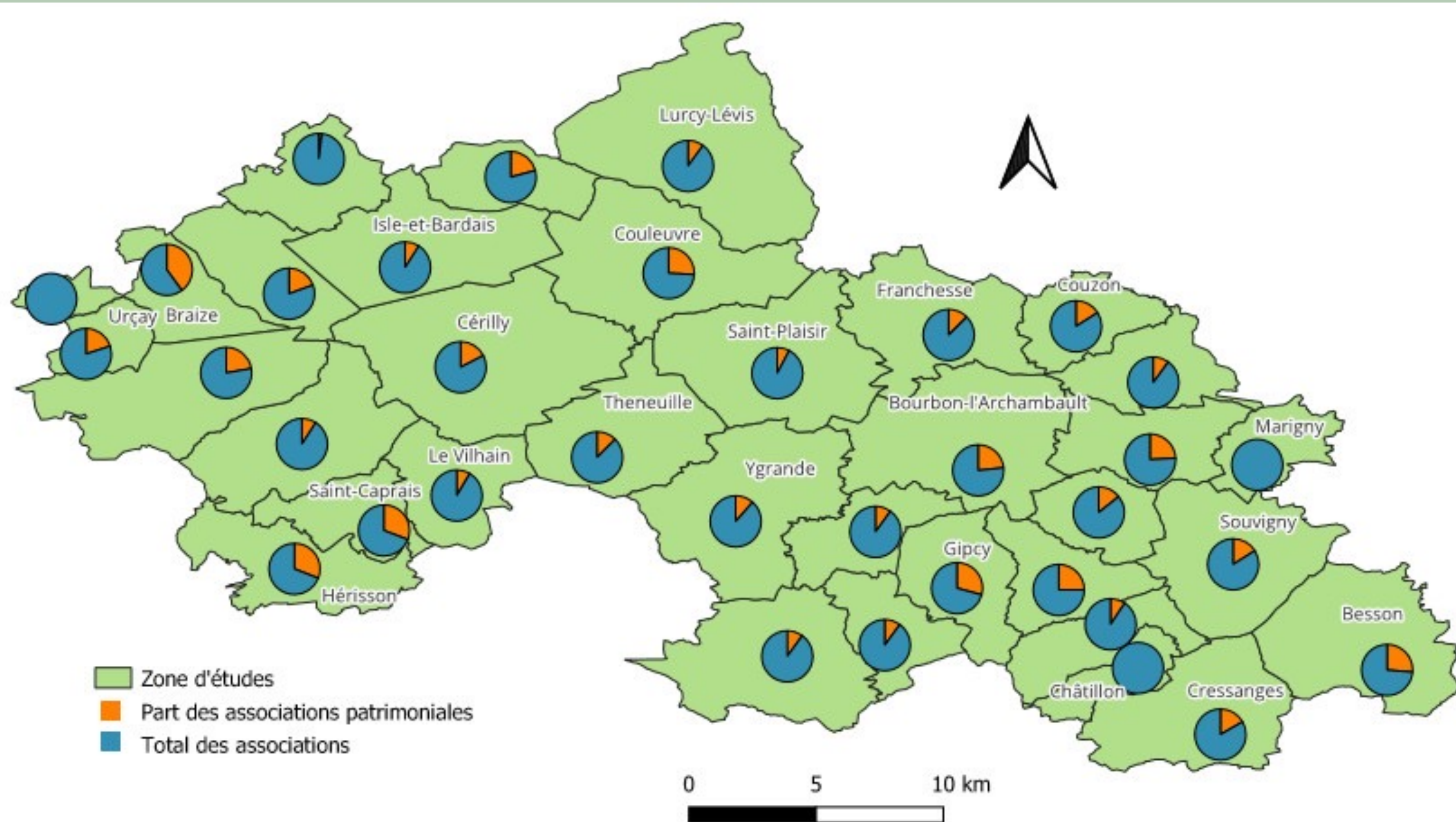
- Recenser l'ensemble des associations présentes sur le territoire du Bocage Bourbonnais
- Recenser par commune la part d'associations œuvrant sur les thématiques du patrimoine et de la culture



Les associations œuvrant sur le périmètre du Bocage Bourbonnais



La part des associations patrimoniales par rapport au total des associations présentes



Méthodologie générale des entretiens réalisés avec les associations

Nos objectifs

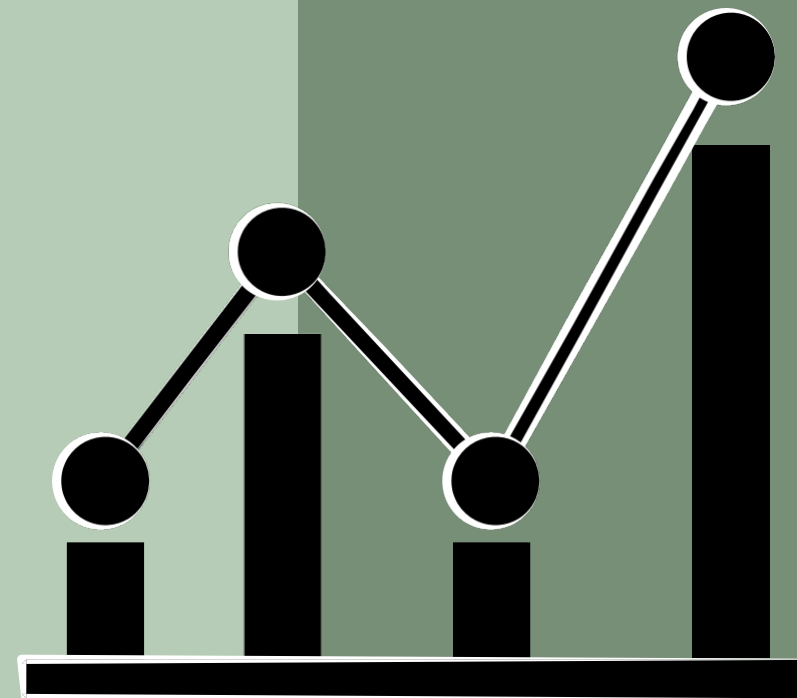
- Recueillir les perceptions
- Analyser la dynamique associative au sein du territoire
- Mieux comprendre les connexions entre les différents acteurs (habitants, collectivités, associations)

○ Réalisation d'entretiens qualitatifs (entretiens semi-directifs)

○ 20 associations interrogées



2) Les tendances révélées par les entretiens



1) Mise en valeur du patrimoine naturel



40%

C'est le pourcentage d'associations qui parle du patrimoine naturel à valoriser

“J'ai appris à connaître ce bocage et je pense que tout ce qui est **au niveau environnemental**, au niveau de ce que les personnes appellent “la trace” donc notamment **les haies tout ce qui fait le bocage** en fait hein, tout ce qui est **paysage**”

Musée de Souvigny



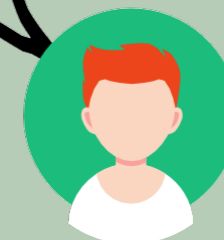
“Sinon il y a aussi **l'agriculture traditionnelle**. Il y a **la forêt** avec les forestiers et les nombreux artistes que ça attire. Je trouve qu'entre Cérilly et Bourbon l'Archambault il y a un **paysage agricole** qui me renverse à chaque fois.”

Les Amis de Charles Louis Phillippe



“Ce qui est le plus important, c'est la sauvegarde de la **nature**, le respect de la nature et tout ce qui peut être vivant. Parce qu'on a beau faire, on a beau dire mais il faut qu'il y ait des avancées en termes de projets et qu'ils soient du vivant.”

Les Amis de l'arboretum de Balaine



“Et vous avez le **patrimoine naturel** avec le bocage bourbonnais, ses **haies**, ses activités d'**élevage** etc... Donc c'est ça le patrimoine du bocage bourbonnais.”

Association route historique des châteaux d'Auvergne



“Nous on s'intéresse à la **forêt de Tronçais** mais on s'intéresse aussi au bocage, **au paysage** autour de la forêt. Parce qu'au fond, ce dont on se rend compte c'est qu'on arrive pas dans la forêt comme ça, on commence à traverser des paysages du bocage bourbonnais qui se densifie au fur et mesure qu'on approche de la forêt”

Société des Amis de la forêt de Tronçais



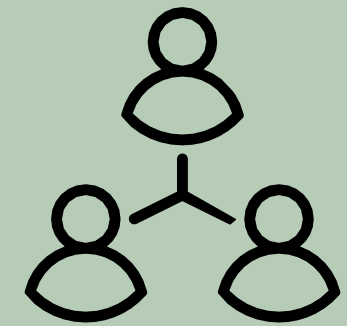
“Il serait important de valoriser **la haie bocagère**, emblème du département, thématique sur lequel l'association est déjà intervenue. Il faudrait aussi intervenir sur la question de la **sauvegarde des arbres** face à la problématique du réchauffement climatique”.

Les Amis des Arbres de Montluçon



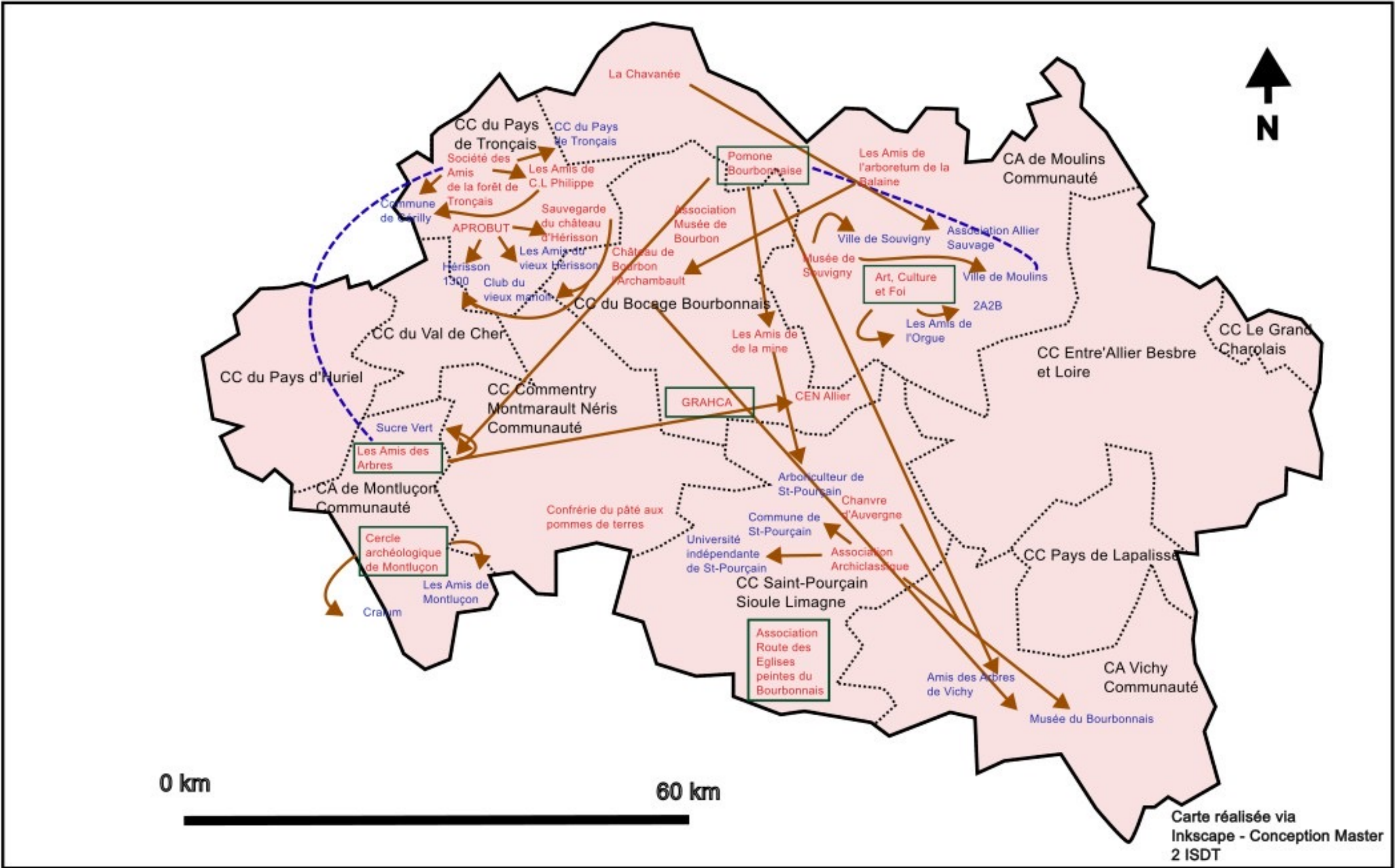
2) Une volonté de collaboration entre les associations

- Connexions fortes entre les associations du territoire MAIS davantage de connexions au sein d'une même communauté de communes (cf *CC du Pays de Tronçais*).
- 6 associations ont exprimé leur souhait d'établir de nouvelles collaborations (cf *Pomone Bourbonnaise -> Ville de Moulins*; *Société des Amis de la forêt de Tronçais -> Les Amis des arbres de Montluçon*).
- La totalité ont dit être ouvertes à de nouvelles collaborations si elles en avaient l'occasion.
- Des liens sont présents entre les associations du territoire et les collectivités (cf *Les Amis de Charles Louis Philippe => Commune de Cérilly*; *Musée de Souvigny => Commune de Souvigny et Moulins*; *Société des Amis de la Forêt de Tronçais => CC du pays de Tronçais*).
- Complémentarité entre les acteurs (thématiques + expertises)



Exemples: L'association des amis de la forêt de Tronçais qui collabore avec de nombreux acteurs afin d'avoir une bonne expertise (sapeur-pompier, conseil départemental) et également afin de valoriser des patrimoines en commun (Cap Tronçais/ Cercle des forêts d'exceptions/ sociétés des amis de la forêt, Charles Louis Philipppes).

3/ Les connexions entre les associations du territoire de l'Allier

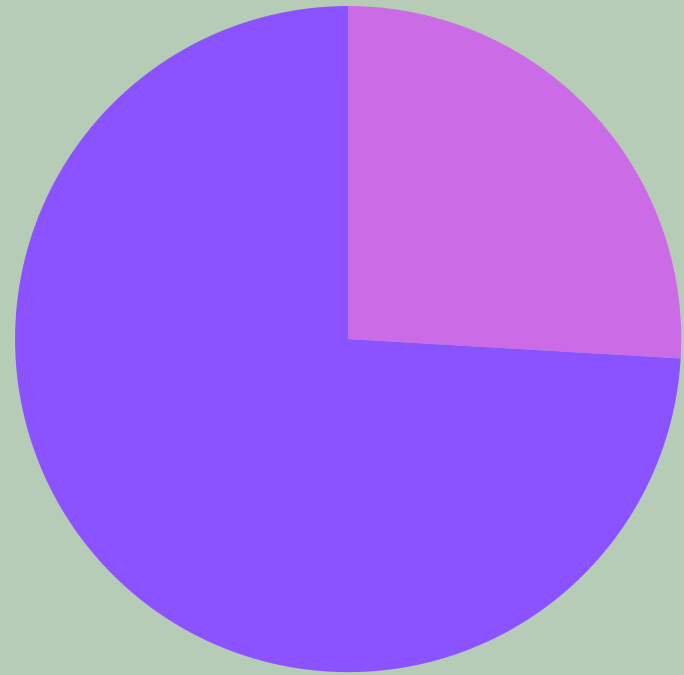


Carte réalisée via Inkscape - Conception Master 2 ISDT

LEGENDE

- CC du Pays de Tronçais
- Nom des EPCI
- Sauvegarde du château d'Hérisson
- Associations interrogées
- Associations ouvertes à d'autres collaborations
- CC du Pays de Tronçais
- Autres associations et collectivités en liens avec les associations interrogées
- collaborations actuelles
- possibles collaborations futures

4) Des difficultés inhérentes au secteur associatif



- 35% des associations interrogées ont des problèmes de vieillissement et de renouvellement
- 35% mettent en avant des problématiques de financement

D'autres problématiques mises en avant:

- La communication
- La "lourdeur" administrative

Les problématiques les plus importantes sont le manque d'adhésion et la difficulté de mobilisation, cela représente 45% des associations interrogées

Pour conclure:

- Des associations engagées
- Volonté de valorisation
- Création de nouveaux projets
- Un eco-système favorable



3ème Partie :

Des ateliers participatifs pour mobiliser les jeunes acteurs du territoire



1) Méthodologie de l'atelier participatif



Réalisation de l'atelier participatif : World Cafe

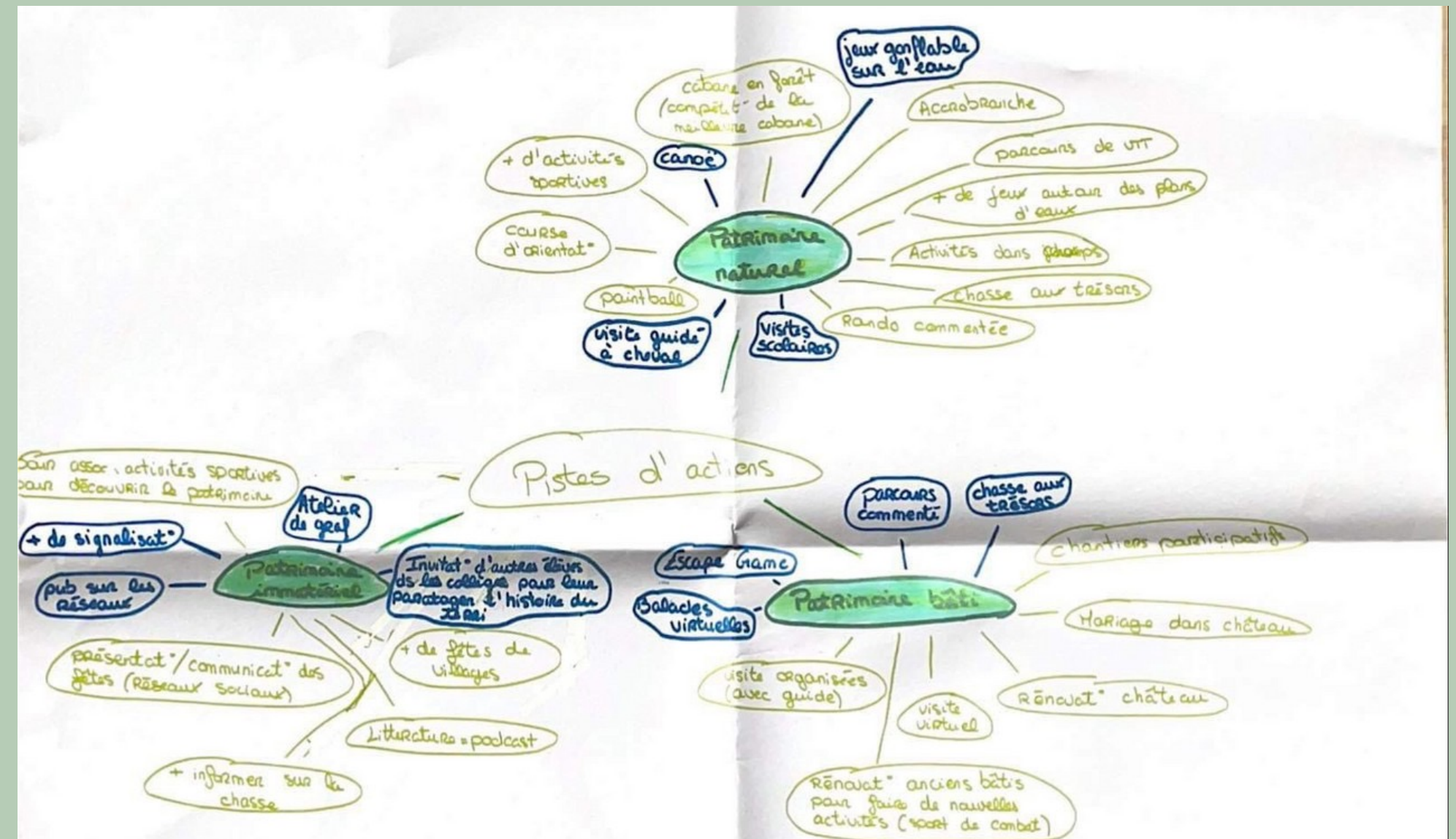
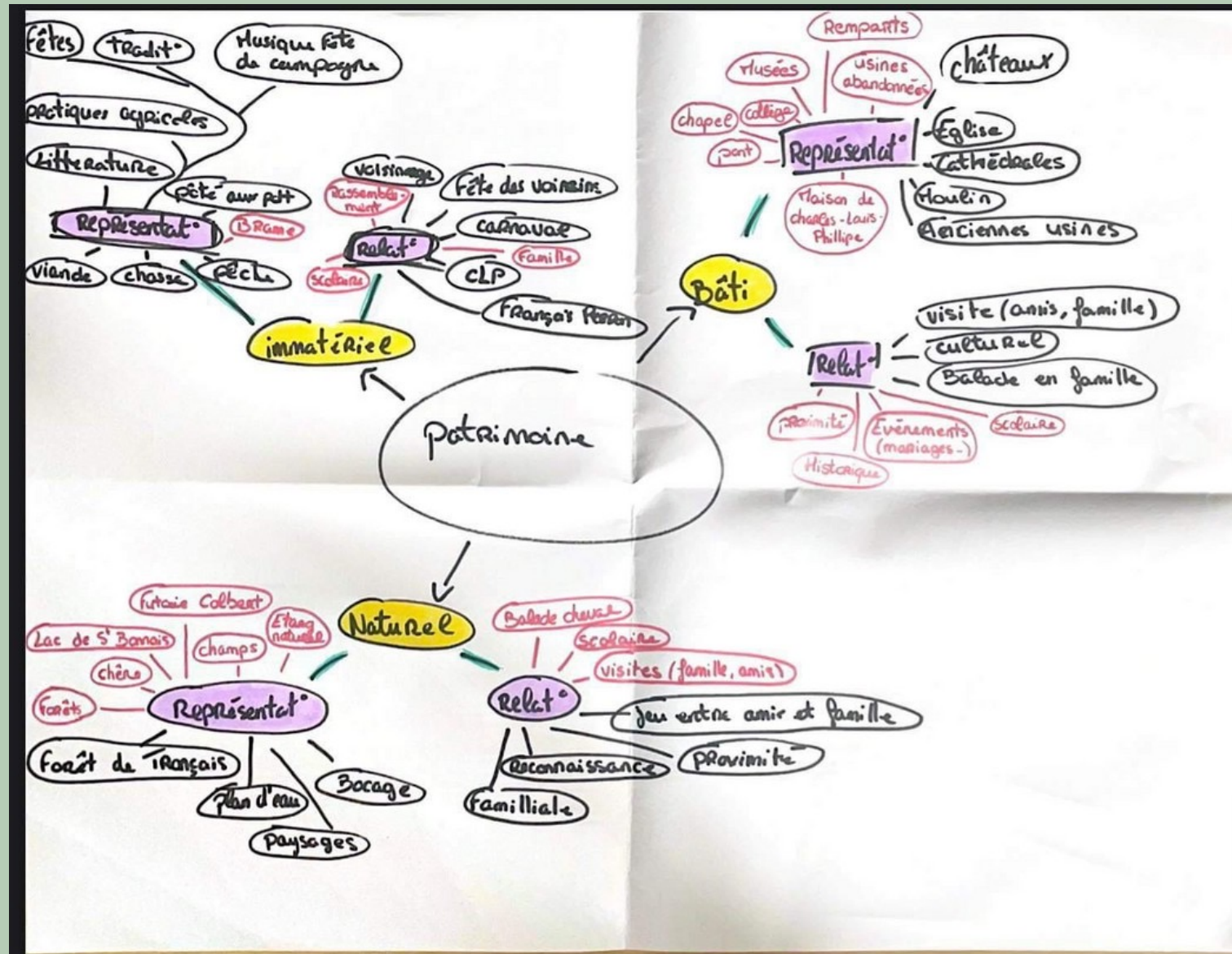
·World Cafe : processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions

L'objectif principal de cet atelier pour notre projet: fédérer ce public jeune, acteurs du territoire de demain, proposer des pistes d'actions en termes de valorisation du patrimoine.

- Réalisé à partir des grandes thématiques de notre questionnaire : **les représentations de leur patrimoine** que ça soit le patrimoine bâti, le patrimoine naturel et le patrimoine immatériel, **les relations qu'ils entretiennent avec ces derniers** et **les pistes d'actions** proposées par les élèves.
- Atelier 1 et 2 : basés essentiellement sur la question des représentations et des relations avec le patrimoine (4eA et 4eB)
- Atelier 3 : basé sur les pistes d'actions proposés avec les 4eB

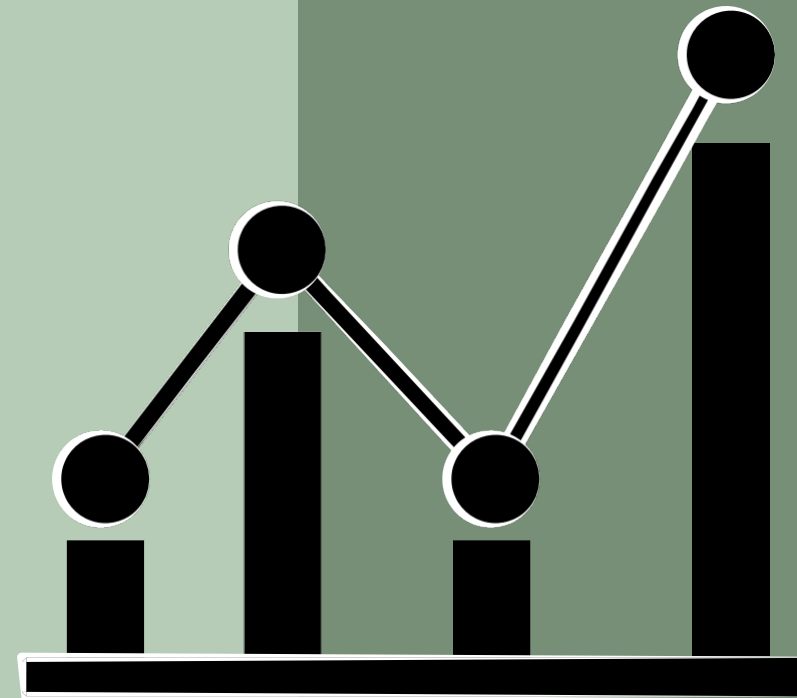


Réalisation de l'atelier participatif : World Cafe



- Les données récoltées des élèves sur les grandes thématiques ont été retranscrites sous forme de **cartes mentales**, plus représentatives pour nous et pour les élèves.
- Ces cartes mentales ont été utilisées pour aider les élèves à partir de leurs informations (représentations et relations avec le patrimoine) pour proposer des **pistes d'actions adaptées** à ces derniers.

2) Analyse de l'atelier participatif



L'analyse générale des résultats de l'atelier participatif met en évidence plusieurs points clés

Patrimoine bâti

1. La rénovation des châteaux en ruine
2. L'aménagement des environs des musées locaux
3. La création d'activités attractives comme des escape games et des balades commentées.

- Difficultés à s'approprier le patrimoine bâti
- Volonté de participer à la restauration de châteaux : chantiers participatifs

Patrimoine naturel

1. Le nettoyage et l'entretien des espaces naturels
2. Le reboisement des forêts et des vergers
3. La sensibilisation à l'écologie et la réduction de la pollution.

- Patrimoine qu'ils côtoient au quotidien : appropriation totale
- Volonté de sensibiliser ce patrimoine au plus grand nombre

Patrimoine immatériel

1. Des journées dégustations
2. Des podcasts pour faire découvrir des écrivains de la région
3. Des fêtes de village
4. Des expositions : découvrir des artistes de la région

- Méconnaissance de leur patrimoine immatériel
- Mise en avant de supports pour transmettre ce patrimoine



3ème Partie :

Piste d'action: le label

VPAH




1) Présentation du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire

Le label vise à reconnaître et soutenir les collectivités locales dans leur démarche de protection et de promotion du patrimoine

- Créé en 1985 et attribué par le ministère de la Culture
- Attribué aux communes OU groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie.

4 objectifs:

Conservation
Valorisation
Transmission
Développement culturel



C'est un engagement à la mise en oeuvre d'actions visant à atteindre les objectifs du label

En France, 202 territoires bénéficient de ce label

• Et qu'est ça peut vous apporter ?

- Visibilité
- Conseil et expertise
- Des partenariats
- Engagement

2) Procédures à suivre et étapes

Création du dossier de candidature en 3 étapes présentant le projet culturel du territoire sur la base d'un diagnostic ou d'une évaluation

1

La fiche périmètre

Définit les contours du territoire, explique sa pertinence et expose ses motivations. Le périmètre du pays doit avoir une cohérence historique, géographique, architectural, paysagère.

2

Mémoire

Une présentation des patrimoines du PAH et de l'ensemble des politiques mises à l'œuvre en faveur de l'architecture et du patrimoine sur le territoire (mémoire)

3

Une présentation du projet technique

Le service PAH qui sera mis en place, le projet de CIAP, les actions culturelles programmées...).

Le dossier sera ensuite présenté devant une commission nationale qui attribuera ou non le label. Une convention PAH est signée entre la collectivité porteuse du projet et le ministère de la Culture pour une durée de 10 ans.



3) Les engagements de la convention d'un PAH

A l'issue de la signature de la convention avec la DRAC, les territoires obtenant le label de Ville ou Pays d'art et d'histoire s'engagent sur les quatre points suivants (Ministère de la Culture).

1

“Le recrutement d'un animateur de l'architecture et du patrimoine en charge de la mise en œuvre de la convention”

2

“Le développement d'une politique des publics : sensibilisation des habitants à leur environnement architectural et paysager, initiation du public jeune à l'architecture et au patrimoine, accueil du public touristique”

3

“La valorisation du patrimoine et la promotion de la qualité architecturale”

4

“La mise en place d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) qui présente de manière didactique l'architecture et le patrimoine de la ville ou du pays. Il constitue un véritable lieu d'accueil des visiteurs, de ressources et de débat pour les habitants et pour les touristes”.

4) Les atouts du label Ville et Pays d'art et d'histoire

1 La Visibilité

- Mention dans les documents de communication diffusés par le ministère de la Culture.
- Autorisation d'utiliser le label et son logo
- Aide à l'édition de dépliants présentant la Ville ou le Pays d'art et d'histoire

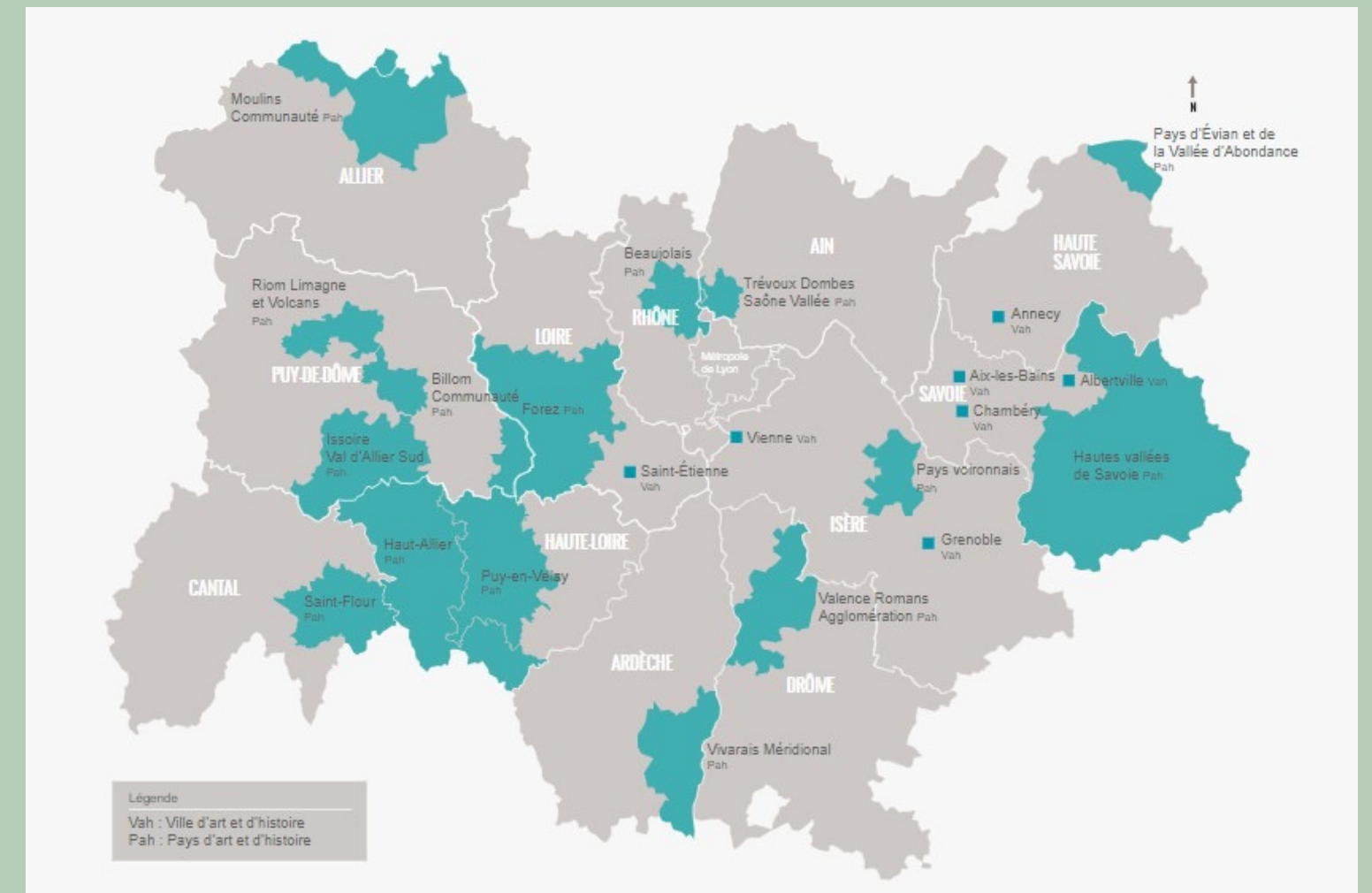


2-Conseil et expertise de la DRAC

- La conservation et de la restauration
- La médiation écrite, humaine, numérique l'éducation artistique et culturelle
- L'accueil des publics en situation de handicap
- La professionnalisation du secteur

3-Réseaux et partenariats

Les Villes et Pays d'art et d'histoire constituent un réseau national. Ce réseau d'échanges, d'expériences et de savoir-faire bénéficie d'une promotion nationale par le biais de dépliants, d'affiches et d'une communication sur le site du ministère de la Culture.



5) Idée de thématique pour votre VPAH

Ce qu'on peut vous proposer pour commencer:

Un axe thématique qui semble intéresser une majorité d'acteurs est votre patrimoine naturel:

- **La forêt de Tronçais** et le **paysage du bocage** comme mentionné par de nombreux interlocuteurs
- Conduire une recherche-action participative avec les associations pour définir le contenu, les axes du futur PAH
- Travailler avec les associations intéressées
- Possibilité d'associer à cette préparation, des actions dans les collèges l'idée de transmission (*escape game dans la forêt, balade nature*)

Merci pour votre écoute !





**Co-funded by
the European Union**

La création de ce document (support d'un workshop) a bénéficié du financement du programme européen Erasmus+ project Urbanism and Suburbanization in the EU Countries and Abroad: Reflection in the Humanities, Social Sciences, and the Arts (2021-1-CZ01-KA220-HED-000023281).

Le soutien de la Commission européenne à la production de document ne constitue cependant pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.